



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

HISTORIC TOUR ALBI



9 - 10 et 11 Avril 2021

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**



Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.



Organisateur :

L'Association Sportive Automobile

ASA Classic

31 Rue d'Aguesseau – 92100 BOULOGNE

contact@hvmracing.fr

Co-Organisateur :

L'Association Sportive Automobile

ASA Albi

Circuit d'Albi - 81990 LE SÉQUESTRE

asa-albi@outlook.fr

Nom du meeting

HISTORIC TOUR ALBI

Circuit

CIRCUIT ALBI

Date du meeting

9 – 10 – 11 Avril 2021 - Nombre de jours : 3

Meeting

National - PEA

Permis d'organisation

n°

délivré le

L'Association Sportive Automobile Automobile Classic et L'Association Sportive Automobile d'Albi organisent les 9, 10 et 11 Avril 2021, une Course Auto Circuit dénommée « Historic Tour Albi » sur le Circuit d'Albi.

Article 1P. ORGANISATIONS

1.1 p. Officiels

Réunion Organisation le vendredi 9 Avril 2021 à 10h00

1° Réunion du Collège des Commissaires Sportifs FFSA le vendredi 9 Avril 2021 à 12h30

Coordinateur de meeting	Edmond SAVELLI	licence n°	36096 / 1446
Secrétaire de coordinateur de meeting	Céline BOIVERT		

Collège n°1 – GT Classic + Saloon Cars, F3 Classic + Renault Classic, Youngtimers GTI Cup, Maxi 1300 Séries, ASAVE Racing 65 et 75, 200 km Historic Tour

Président	Serge CERLAND	licence n°	9221/1446
Membres	Jean-Claude LABEYRIE	licence n°	1996/1009
	Michel VERGNES	licence n°	1740/0901

Collège n°2 - Formule Ford Kent-Zetec, Trophée Lotus, Formule Ford Historic, + Roadster Pro Cup, SportProtos Cup, Légends Cars Cup

Président	René PASCOUAU	licence n°	14181/0914
Membres	Patricia DESMOTS	licence n°	4514/0777
	Dominique LASSUS	licence n°	30953/1422

Secrétaire des collègues	Marie-Anne COUVREUR	licence n°	298302/0417
---------------------------------	---------------------	------------	-------------

Secrétaire du meeting	Isabelle RENO	licence n°	136518/1117
------------------------------	---------------	------------	-------------

Directeur d'épreuve	Pauline SCHOOF	licence n°	213533/1446
----------------------------	----------------	------------	-------------

Directeurs de courses	Pauline SCHOOF	licence n°	213533/1446
	Jean RENAULT	licence n°	1871/1609
	Yann CHARPENTIER	licence n°	169686/1446
	Antoine AMIOT	licence n°	160005/0402
	Laurent LAMBERT	licence n°	205661/0114
	Bernard GALARD	licence n°	4608/0901
Stagiaire Directeur de course	David MOLINIER	licence n°	242302/0901



9 -10 et 11 Avril 2021

REGLEMENT PARTICULIER

 association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**


Pilote Safety Car	Frédéric FARNIERE	licence n°	64947/0901
Observateur Safety Car	René-Jean HULOT	licence n°	7288/1003
Pilote Leading Car	Gérard ZANONI	licence n°	191635/0901
Pilote VIR	Christian ALBINET	licence n°	67322/0901
Responsable des commissaires techniques :	André BAROLLE	licence n°	55043/0702
Commissaires Techniques :			
GT Classic + Saloon Cars	Jean Pierre SOUCHAUD	licence n°	8325/1117
F Ford Kent	Maxime EVRARD	licence n°	175310/0907
F Renault Classic + F3 Classic	Jacques PEROCHEAU	licence n°	3690/1208
ASAVE 65 + ASAVE 75	Alain GOUPY	licence n°	24279/1428
Lotus + Sport Protos Cup	Jean-Claude CARRE	licence n°	13049/1428
	Michel JAMET	Licence n°	189386/1428
FF Historic	Matthieu MACCOLINI	licence n°	228892/1612
Maxi 1300 + Youngtimers GTI Cup + Roadster Pro Cup	Christian ALLOIN	licence n°	13706/0402
	Gérald MILAMANT	licence n°	29575/0520
Legends Cars Cup	Jean François IMBERT	licence n°	170395/0914
Responsable Mesures de Bruit	Christian JOLY	licence n°	11082/0402
Adjoints	Alain FARNIERE	licence n°	64948/0901
	Bernard SANGLA	licence n°	8230/0901
	Jacques IMBERT	licence n°	5642/0901
	Aurélien PINHO	licence n°	259271/0904
Responsable Paddock	Régis PREVOST	licence n°	26674/1446
Médecin Chef	Jacques BRISSAT	licence n°	160417/0901
Commissaire délégué à la sécurité	Eric NOWAKOWSKI	licence n°	150187/0901
Chargés des relations avec les concurrents - Identification <i>Gilets identifiés « Relations Concurrents »</i>	Jean-Luc RENOUE	licence n°	10314/1117
	Ghislaine LAPERRUQUE	licence n°	8273/0914
	Pascal GAYT	licence n°	20967/1601
Chronométrage	Florent RENAULT	licence n°	34875/1609
Responsable des Commissaires	Julian CANIVENQ	licence n°	188870/0901
Responsable pré-grille	Philippe MAUREL	licence n°	243017/0901
Responsables Affichage	Aline FARNIERE	licence n°	123032/0901
	Raymonde VERGNES	licence n°	299734/0901
Chargé de Presse	Jacques FURET	licence n°	2489/812
Speaker	Joël LAPLACETTE	licence n°	157776/1446
Responsable Pit Lane	Jacky MORIN	licence n°	228006/0901
Juges de départ	COMMISSAIRES STANDS	licence n°	



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Association Sportive Automobile 100 ANS
1907-2017

9 -10 et 11 Avril 2021

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**



Responsable sortie Pit Lane	COMMISSAIRES STANDS	licence n°	
Responsable pénalités	Olivier GAUBERT	licence n°	7238/0901
Responsable vitesse voie des stands	Jean-Marie BARDY	licence n°	4603/0901
PC Vidéo – Gestion Dépannages	Julian CANIVENQ	licence n°	188870/0901
PC Vidéo – Gestion commissaires	Julian CANIVENQ	licence n°	188870/0901
PC Vidéo – Gestion Vidéo	Jean-Louis PERIE (DS EVENTS)		

1.2p. Horaires

1. GT Classic / Saloon Cars

Briefing : Vendredi 9 Avril à 13h45

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 14h15

Essais qualificatifs : Vendredi 9 Avril de 15h10 à 15h35

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 9 Avril à 16h05

Course 1 – 19 tours : Samedi 10 Avril de 11h30 à 12h00

Course 2 – 19 tours : Dimanche 11 Avril de 9h45 à 10h15

Départ lancé, pole à droite

2. Trophée Formule Ford Kent-Zetec

Briefing : Vendredi 9 Avril à 18h15

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 18h45

Essais qualificatifs : Samedi 10 Avril de 9h10 à 9h35

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 10 Avril à 10h05

Course 1 – 15 tours : Samedi 10 Avril de 17h45 à 18h10

Course 2 – 15 tours : Dimanche 11 Avril de 11h10 à 11h35

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

3. Trophée F3 Classic + FRenault Classic

Briefing : Vendredi 9 Avril à 14h15

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 14h45

Essais qualificatifs : Vendredi 9 Avril de 17h00 à 17h20

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 9 Avril à 17h50

Course 1 – 18 tours : Samedi 10 Avril de 15h50 à 16h20

Course 2 – 18 tours : Dimanche 11 Avril de 13h35 à 14h05

Départ lancé, pole à droite

4. Youngtimers GTI Cup

Briefing : Vendredi 9 Avril à 16h30

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 17h00

Essais qualificatifs : Samedi 10 Avril de 9h45 à 10h10

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 10 Avril à 10h40

Course 1 - 14 tours : Samedi 10 Avril de 15h10 à 15h35

Course 2 - 14 tours : Dimanche 11 Avril de 14h20 à 14h45

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Association Sportive Automobile d'Albi
1907-2017
50 ANS

9 -10 et 11 Avril 2021

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**

HVM
Racing

5. Trophée Lotus

Briefing : Vendredi 9 Avril à 15h00

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 15h30

Essais qualificatifs : Vendredi 9 Avril de 16h25 à 16h50

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 9 Avril à 17h20

Course 1 – 14 tours : Samedi 10 Avril de 16h30 à 16h55

Course 2 – 14 tours : Dimanche 11 Avril de 15h00 à 15h25

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

6. Challenge Formula Ford Historic

Briefing : Samedi 10 Avril à 8h50

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Samedi 10 Avril à 9h20

Essais qualificatifs : Samedi 10 Avril de 10h20 à 10h45

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 10 Avril à 11h15

Course 1 – 15 tours : Dimanche 11 Avril de 9h05 à 9h30

Course 2 – 15 tours : Dimanche 11 Avril de 16h20 à 16h45

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

7. Maxi 1300 Series

Briefing : Vendredi 9 Avril à 16h30

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 17h00

Essais qualificatifs : Samedi 10 Avril de 9h45 à 10h10

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 10 Avril à 10h40

Course 1 - 14 tours : Samedi 10 Avril de 15h10 à 15h35

Course 2 - 14 tours : Dimanche 11 Avril de 14h20 à 14h45

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

8. ASAVE Racing 65 et 75

Briefing : Vendredi 9 Avril à 17h00

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 17h30

Essais qualificatifs : Samedi 10 Avril de 8h30 à 9h00

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 10 Avril à 9h30

Course 1 – 45 min : Samedi 10 Avril de 13h35 à 14h20

Course 2 – 45 min : Dimanche 11 Avril de 11h50 à 12h35

Départ lancé, pole à droite

9. Roadster Pro Cup

Briefing : Samedi 10 Avril à 8h50

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Samedi 10 Avril à 9h20

Essais qualificatifs : Samedi 10 Avril de 10h55 à 11h20

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 10 Avril à 11h50

Course 1 - 14 tours : Dimanche 11 Avril de 8h30 à 8h55

Course 2 - 14 tours : Dimanche 11 Avril de 15h40 à 16h05

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

10. SportProtos Cup

Briefing : Vendredi 9 Avril à 14h15

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 14h45

Essais qualificatifs : Vendredi 9 Avril de 15h45 à 16h10

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 9 Avril à 16h40

Course 1 - 16 tours : Samedi 10 Avril de 14h30 à 14h55

Course 2 - 16 tours : Dimanche 11 Avril de 10h30 à 10h55

Départ lancé, pole à droite



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile
FFSA



Association Sportive Automobile d'Albi
1957-2017
60 ANS

9 -10 et 11 Avril 2021

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**

HVM
Racing

11 200 km de l' Historic Tour

Briefing : Vendredi 9 Avril à 17h00

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 17h30

Essais qualificatifs : Vendredi 9 Avril de 18h35 à 19h00

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 9 Avril à 19h30

Course Endurance de 90 min : Samedi 10 Avril de 18h30 à 20h00

Départ lancé, pole à droite

13 Legends Cars Cup

Briefing : Vendredi 9 Avril à 15h50

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 9 Avril à 16h20

Essais qualificatifs : Vendredi 9 Avril de 17h35 à 18h20

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 9 Avril à 18h50

Course A - 20 min : Samedi 10 Avril de 12h15 à 12h35

Course B - 20 min : Samedi 10 Avril de 17h10 à 17h30

Course Endurance - 40 min : Dimanche 11 Avril de 16h55 à 17h35

Départ lancé, pole à droite

1.3 p : Vérifications

Vérifications administratives – Bureau administratif / Vérifications techniques – Structures concurrents/Local technique

Vendredi 9 Avril et Samedi 10 Avril : A partir de 8h30, jusqu'à 1h30 avant le briefing pilotes de la catégorie.

Article 2P – ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

Article 3P – CONCURRENTS

3.1 Engagements

Les engagements seront reçus jusqu'au **9 Mars 2021** (sauf accord spécifique) par les responsables de plateaux, puis transmis à :

HVM RACING – 31 Rue d'Aguesseau - 92100 BOULOGNE

3.2 Licences

Cette épreuve est ouverte aux pilotes de l'Union Européenne et pays assimilés par la FIA, titulaires d'une licence nationale ou internationale en cours de validité délivrée par leur ASN. Les Titres de participations sont autorisés

Article 4P – VEHICULES

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes : F3 Classic - FRenault Classic – Maxi 1300 – FFord Historic – Lotus – ASAVE Racing 65 & 75 – GT Classic - Saloon Cars – Sport Protos Cup – Youngtimers GTI Cup – Roadster Pro Cup – FFord Kent-Zetec –200 Kmde l'Historic Tour - Legends Cars Cup

Article 5P – PUBLICITE

En respect de la réglementation de l'annexe K du code sportif de la FIA en vigueur, de la loi Evin et du règlement du Championnat de France Historique des Circuits.

Article 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1p. Parcours

Le circuit d'Albi bénéficie d'une licence de parcours n° 007 valable jusqu'au 27 septembre 2023.

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : **3551 mètres (3.565km)**

Départ lancé : pole à droite - Départ arrêté : pole à gauche



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Association Sportive Automobile d'Albi
1957-2017
50 ANS

9 -10 et 11 Avril 2021

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**

HVM
Racing

Nombre de véhicules admis :

Plateau	Essais	Course
GT Classic (jusqu'au 31/12/1997) + Saloon Cars (jusqu'au 31/12/1997)	53	44 (49 lancé)
F. Ford Kent-Zetec (jusqu'au 31/12/2004)	42	35 (42 lancé)
F3 Classic (jusqu'au 31/12/1984) + FRenault Classic (jusqu'au 31/12/1994)	42	35 (42 lancé)
Youngtimers GTI Cup (jusqu'au 31/12/1990)	53	44 (49 lancé)
Trophée Lotus (jusqu'au 31/12/1973)	53	44 (49 lancé)
F.Ford Historic (jusqu'au 31/12/1986)	42	35 (42 lancé)
Maxi 1300 Series (jusqu'au 31/12/1976)	53	44 (49 lancé)
ASAVE Racing 65 et 75 (jusqu'au 31/12/1975)	53	44 (49 lancé)
Roadster Pro Cup (jusqu'au 31/12/1993)	53	44 (49 lancé)
SportProtos Cup (jusqu'au 31/12/1994)	42	35 (42 lancé)
200 km de l' Historic Tour (jusqu'au 31/12/1997)	52	43 (52 lancé)
Legends Cars	53	44 (lancé)

Panneau officiel d'affichage : Au pied du pôle sportif

Salle de briefing : Loge 5

Parc fermé : Contrôle technique

6.2.7p. Les véhicules pouvant constituer un danger pour les autres pilotes devront être dégagés le plus rapidement possible de la zone critique par les commissaires de piste. Ceux-ci ne pourront être rendus responsables des dégâts éventuellement causés à ces véhicules lors de leur évacuation.

6.4p. Aire de signalisation

Deux aides au maximum par véhicule en piste sont admis en bord de piste. Ils ne pourront ni atteindre ni quitter cet emplacement durant les essais et les courses et devront le quitter dès l'injonction qui leur sera donnée à la fin des essais et de la course. Ces emplacements ne sont prévus que pour permettre aux aides de donner aux pilotes les indications qu'ils jugent utiles. **6.5p. Parc concurrents**

L'organisation des parcs concurrents pour les manifestations inscrites au calendrier FFSA est réglementée comme suit :

6.5.1 p. Généralités

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

6.5.1.5p

L'organisateur du meeting aura toute latitude pour faire respecter le règlement concernant le parc concurrent et devra faire un rapport au Collège des Commissaires Sportifs pour tout manquement à l'une des règles énoncées ci-dessous.

OUVERTURE DU Paddock : 07h00 à 20h30

6.5.2 p. Voitures particulières

L'accès du parc aux voitures particulières est interdit, à l'exclusion des véhicules d'assistance. Un parking aménagé situé à proximité du parc est mis à disposition.

6.5.3 p. Remorques et tracteurs

Les remorques servant au transport des véhicules devront impérativement être rangées à l'extérieur du parc concurrent sur un emplacement réservé. Il en sera de même pour les tracteurs de semi-remorque qui pourront être parqués dans les mêmes conditions à la demande de l'organisateur.

6.5.3.1 p. Quads et assimilés

Ces engins ne devront être utilisés que pour tracter les portes outillages du parc aux stands et retour.

Tout autre usage est formellement interdit dans le paddock.



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Association Sportive Automobile Classic
50 ANS
1967-2017

9 -10 et 11 Avril 2021

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**

HVM
Racing

6.5.4 p. Auvents et tentes

Les tentes ou auvents fixés latéralement au(x) camion(s) pourront utiliser l'emplacement délimité par toute la longueur des camions porteurs sans que la largeur excède et sur un seul côté de ce(s) camion(s) 6 mètres. Longueur maximum de la semi-remorque hors tracteur : 12,50 mètres.

Pour des raisons de sécurité, les tracteurs devront impérativement être décrochés des remorques ateliers.

6.5.5 p. Caravanes et Motorhomes

L'accès des caravanes et motorhomes sera réglementé, un emplacement sera réservé à leur intention à proximité du parc.

6.5.6 p. Opérations commerciales

Toute opération à caractère commercial ou promotionnel devra avoir reçu par écrit l'autorisation de la Direction du circuit.

Article 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2. Briefing

En complément du texte figurant dans le règlement standard des circuits, tous les concurrents devront être IMPERATIVEMENT PRESENTS lors des briefings et être en possession de leurs licences.

La feuille d'émargement constituera la liste des autorisés à prendre part aux essais. Toute absence pourra entraîner le refus de participation aux essais et aux courses.

Article 10P. PRIX

Conformément au règlement 2021 des différentes catégories et du règlement du Championnat de France Historique des circuits 2021.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1 P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de poste de Commissaire :	vendredi 9 Avril	: 10 + voie des stands
	samedi & dimanche 10 et 11 Avril	: 10 + voie des stands
Nombre de Commissaire :	vendredi 9 Avril	: 25
	samedi & dimanche 10 et 11 Avril	: 45

11.2 P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Ambulances : mise en place de 3 ambulances

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation ? OUI

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs : Hôpital à 5 minutes (4 km)

Nombre et type d'extincteur par poste : 2 extincteurs portatifs dotés chacun d'un potentiel d'extinction au moins égal à celui d'un extincteur portatif à BCF de 10 kg

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges ? OUI - 5 PERSONNES

Liste des extracteurs : Conseil Sécurité Incendie (CSI) - Responsable M. Yann MACHIN